

Maisons Paysannes de Touraine

DELEGATION DE MAISONS PAYSANNES DE FRANCE . ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF RECONNUE D'UTILITE
PUBLIQUE

9, quai du Pont-Neuf - 37000 TOURS

Pour la sauvegarde de l'architecture paysanne et du cadre de vie rural

CONNAITRE, RESTAURER, CONSERVER



Petite dépendance bien utile et pleine d'agrément



Dimanche 18 juin 2000

Journée du Patrimoine de Pays

BULLETIN DE LIAISON N° 35

Mars 2000

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2 000 REGLEMENT INTERIEUR

- * 12 membres au maximum
- * Création de la fonction de "correspondant"
- * Renouvellement tous les 2 ans par moitié. Eventuellement, équilibrer les listes
- * 3 absences consécutives aux conseils d'administration entraînent la radiation automatique s'il n'y a pas eu d'action effective en dehors de ces conseils pendant cette période.
- * Nous pouvons accepter les procurations par fax sous réserve de confirmation.
- * Article 7 des statuts actuels : "subventions" ; il faut lire ristournes (quote-part)
- * L'admission à l'Association peut être soumise à l'approbation du bureau

\$ Lecture de la lettre de Paris

\$ Un conseil d'administration peut-il prendre une décision contraire aux statuts?

ASSEMBLEE GENERALE 2 000 RAPPORT MORAL

Grand bonjour à tous pour marquer l'an 2 000, et c'est pour marquer l'an 2 000 que nous tirerons les rois en fin d'après-midi.

J'ai donc le plaisir, et je dirai l'honneur, de présider la dernière Assemblée Générale de *Maisons Paysannes de Touraine* du siècle.

Personnalités excusées :

- Hervé Novelli , Conseiller Général d'Indre-et-Loire ;
- Michel Dolffius , Architecte en Chef des Bâtiments de France ;
- Jean-Louis Chabaneix , architecte à la Direction Départementale de l'Equipement ;
- Bernadette de Lignères , déléguée des *Vieilles Maisons Françaises*.

Personnalités représentées :

- Jean Germain, Maire de Tours, par Madame Sylvie Roux ;
- Jean-Vincent Boussiquet, Président de la CAPEB, par Monsieur Jean Mercier.

Vous aurez droit au rapport moral que nous souhaitons assez complet, droit également au rapport financier, très sain, présenté par Michel Joubert qui semble un trésorier satisfait, et notre vice-président, Patrice Ponsard, vous parlera de nos projets.

Ensuite auront lieu les élections pour essayer de récupérer quelques administrateurs, mais surtout pour créer des "relais".

A la fin de ces rapports, nous ouvrirons une brève Assemblée Générale Extraordinaire qui nous permettra de reprendre le règlement intérieur.

Et un agréable moment vous sera offert grâce à la participation de Claude Thisse

- * Seuls peuvent voter les adhérents "en règle"
- * Nous demandons un reporter de séance .

Merci à tous ceux qui ont accepté la lourde tâche de membre du Conseil d'Administration à travers les fonctions les plus variées. Pour certains, ce ne fut quelquefois qu'un bref passage, surtout par rapport au record de longévité du partenariat de Marie-Madeleine Brégier. Trois mots pour la remercier : loyauté, sensibilité, efficacité, pour ses amis, pour ses collaborateurs, pour le patrimoine.

QUELQUES GENERALITES

- * Guy Benoit, engagé pour 1 an, accepte de se représenter.
- * Nous voudrions mettre en place de façon concrète le service des "correspondants", au moins pour donner nos coordonnées, distribuer de la documentation, informer de nos stages .
- * Nos connaissances ne sont pas universelles .
- * Notre pouvoir est des plus limités .

Seule la persuasion et un bon sens pratique du à notre expérience et à notre sensibilité sont nos armes. Ainsi nous ne pouvons intervenir efficacement quand il s'agit de tracés de rocades, de gestion de forêt, de travaux d'art importants. Un cas récent : un tracé qui gênait dans un secteur où peu de maisons avaient été convenablement restaurées ; quelquefois on crie au secours un peu trop tard.

- * Un petit incident aux conséquences importantes : l'inondation du local .

LES CONTACTS :

Tous les adhérents qui ont lu le bulletin de liaison ont découvert la lettre de Patrice Ponsard pour évoquer ces contacts :

- Conseil Général

Nous avons donc été reçus au Conseil Général et avons été bien entendus, d'où un grand projet : l'impression d'un nouveau *Quatre pages-conseils* en couleur, en vue d'une large diffusion. Le Conseil général a déjà été notre partenaire, il nous accordait alors une subvention annuelle de 1500 Fr.

- Crédit Agricole

Ce n'est pas le choix d'une banque en tant que telle, mais de la banque qui a le plus de points d'ancrage à la campagne. Qui dit "agricole" dit "milieu rural", qui dit "maisons paysannes" dit "milieu rural" ; c'était donc notre partenaire naturel.

Lors de notre rencontre nous les avons trouvés fort enthousiastes. Nous avons déjà eu des contacts et monté ensemble des expositions à l'occasion de comices agricoles.

- Congrès des maires du département

Depuis, de nombreux appels de maires, en dehors de ceux déjà partenaires convaincus et actifs. De la documentation supplémentaire a été demandée, des projets s'ébauchent. Un bon exemple de réhabilitation - avec effet *MPT* - à Larçay pour la future "Maison des Associations et des Arts"; nos coordonnées seront mentionnées dans bon nombre de bulletins municipaux.

REMERCIEMENTS :

- aux maires de Chédigny, Le Louroux, Tauxigny, et au président du Comité des fêtes de Tauxigny ;
- à Monsieur Pascal Fruchon qui a remplacé J. P. Devers pour présenter la Tour Chevaleau ; - à Monsieur Luneau, potier d'art à Chédigny ;
- à Monsieur Louault, maire de Chédigny ;
- à Monsieur et Madame Marceau, propriétaires du Moulin Battereau ;
- à Monsieur et Madame Morel, propriétaires du Moulin de l'Aumônier ;
- à Monsieur et Madame Pignède, propriétaires du moulin de Vauzelle ;
- aux représentants de la CAPEB et en particulier à Jean Mercier ;
- à Madame Debal-Morche, Conservatrice du Patrimoine, pour ses encouragements ;
- aux représentants du Conseil Général et aux responsables du Crédit Agricole dont la bienveillance et l'aide financière qu'ils nous ont accordées favoriseront notre essor en l'an 2000. Qu'ils en soient vivement remerciés, ainsi que monsieur le Président de la Maison des Maires d'Indre-et-Loire.
- aux "Architectes des Bâtiments de France" et aux responsables de la Direction Départementale de l'Équipement pour leur fort appréciable collaboration.

RENCONTRES, AVEC :

- Loches-Développement, où j'ai assisté à plusieurs réunions.
- Monsieur de La Motte, qui a reçu un Prix René Fontaine pour un gîte .
- le *Parc Naturel Régional*, à Seuilly, dont malheureusement le siège s'éloigne puisqu'il sera désormais à Montsoreau.
- le représentant départemental du PACT, Monsieur Chilloux, et le responsable du Chinonais (et du N.-O. du département), Monsieur Jorget, qui ont accepté d'assister à un de nos conseils d'administration. Qu'ils en soient remerciés ; ce fut l'occasion de mises au point et d'échanges fort intéressants.
- Monsieur Maillé, sur invitation des Architectes des Bâtiments de France, pour le domaine du *Breuil*, au nord de Luynes .

ACTIONS

- Présence de Jean-Pierre Devers et de Jacqueline Guichané à l'inauguration de la *rue du Lavoir* à Cussay, à deux pas d'un certain four à pain.
- Loges de vignes : nous constituons des dossiers en vue d'une restauration
- Projet de sérigraphie avec pour thème "Le patrimoine hors châteaux en Touraine"

Cette année, nous n'avons pas pu exposer à Montreuil en Touraine à l'occasion de la *Fête du Pain*. Par contre la brochure relatant notre dernière sortie d'étude à Montreuil et ses environs va être éditée.

- Stages : au printemps, enduits de murs à Le Louroux
- à l'automne, montée de mur à Le Louroux

Ces deux stages ont été animés par Jean-Pierre Devers

- Sorties : au printemps dans le Lochois et à Le Louroux avec démonstrations faites par des artisans à l'occasion de la *Journée du Patrimoine*
- à l'automne encore dans le Lochois en compagnie des *Amis des Moulins de Touraine* (sortie évoquée dans le *Bulletin de liaison* n° 34) .

Cette année encore de nombreuses visites chez les adhérents dans le but de les éclairer et de leur proposer une documentation que nous croyons fiable.

Pensez au prix René Fontaine !

MPF a créé un Centre de Formation et de Perfectionnement de Maisons Paysannes de France ; Patrice Ponsard vous le présentera.

Au coeur d'une entreprise telle que la restauration on trouve de nombreux partenaires ; il faut d'abord apprendre à se mieux connaître, à se mieux comprendre.
Le possesseur de la maison, l'adhérent en l'occurrence, peut de nous attendre des conseils d'esthétique ; dès qu'il a recours à un maître d'oeuvre - toujours au sens large : maître d'oeuvre, architecte, entrepreneur, - il doit parfaitement exposer ses désirs, mais doit rester à l'écoute de tout conseil dans la mesure où il sait que l'intervenant a bien "l'esprit MPF", disons simplement dans la mesure où celui-ci sait mener une "restauration authentique".

Le bâtiment connaît un grand "boum" : la réduction de la TVA et la nécessité de reconstruire après les tornades de Décembre seront des phénomènes générateurs d'emplois, mais y aura-t-il assez de main d'oeuvre compétente pour assurer les travaux ? (Voir l'article de la Nouvelle République du 13 Janvier 2000 et celui de monsieur Boussiquet).

Si vous êtes demandeurs, et devant la multiplicité des demandes, et plus que jamais, je l'ai déjà dit : soyez prudents. Les meilleurs artisans sont déjà très sollicités, attendez-les, attendez qu'ils soient bien secondés. Apprenez surtout à lire les devis, je me répète, le prix n'est pas toujours fonction de la qualité, une vigilance accrue est nécessaire

Rappelons qu'il ne faut jamais entreprendre trop vite et jamais faire exécuter les travaux trop rapidement. Ne pas se laisser piéger par les échéances (gîte à livrer, dossier d'emprunt à clôturer ...) .

Hier, un spécialiste du bâtiment me suggérait de vous rappeler qu'il faut toujours exiger un devis détaillé, un descriptif quantitatif précis. Un des exemples classiques de devis le plus à craindre est celui qui mentionne "chaux" sans autre précision.

Nos adhérents doivent savoir qu'un projet établi par un architecte représente de nombreuses heures de travail, travail qu'il est bien légitime de payer ; pour éviter les surprises, le client doit demander avant l'exécution des plans quel sera l'ordre de grandeur de la facture.

Nous ne donnons toujours pas de listes des gens du bâtiment, mais nous montrons les bonnes réalisations ; à vous de jouer ...

Plus que jamais, il est question de produits biologiques, et nous les retrouvons dans le bâtiment. Ce sont simplement des produits naturels : terre, chaux, chanvre, bruyère Beaucoup s'emploient à les remettre en valeur ; nous pourrions ouvrir un débat à ce sujet.

Je suis gênée de rappeler que Paris demande que seuls les adhérents bénéficient de notre intervention ; en Touraine, nous sommes plus souples, car avant tout, je l'ai précédemment écrit, nous voulons sauver les maisons. Toutefois, il y a des conditions imposées par les assurances et des frais de déplacements indéniables.

Souvent, ces amoureux des maisons adhèrent et vont même au-delà, ils font un don. Je saisis donc cette occasion pour remercier tous ceux qui font un don.

J'enchaînerai en soulignant qu'à la dernière réunion nationale des délégués nous avons beaucoup parlé de fidéliser les adhérents. Je considère que le plus important pour assurer la sauvegarde du patrimoine, c'est l'adhésion au moment de l'exécution des travaux. Je comprends que beaucoup ont d'autres préoccupations, d'autres violons d'Ingres. Toutefois, j'insiste sur le fait que restaurer, sauver l'environnement, ne sont pas nos uniques préoccupations. Pour nous, notre action, notre sensibilité, notre finalité, se portent sur le patrimoine en général ; nos actions le prouvent, notamment à l'occasion de nos sorties dont les thèmes sont éclectiques.

Sachez qu'à MPF nous ne sommes pas des inconditionnels de l'ancien ; preuve en est cet extrait de nos statuts :

...promouvoir une architecture contemporaine en harmonie avec ce cadre.

Si vous avez une maison bien terminée, profitez-en pour nous rester fidèles quand même, afin de nous aider, d'assister à nos sorties, d'initier vos relations ; restez adhérents pour nous être plus proches. Un clin d'oeil sur "l'adhésion couple" : avec 20 Fr., vous faites un cadeau à votre compagne ou à votre compagnon, vous le faites bénéficier de la "réduction couple" dès la première manifestation, et à nous, vous offrez une "unité" supplémentaire. Or plus nous sommes nombreux, plus nous sommes entendus.

Les dernières pages de notre bulletin de liaison étaient réservées à l'environnement ; les dernières lignes de ce rapport reprendront le même sujet.

Les tempêtes de Décembre nous ont tous marqués. Elles furent dévastatrices, mais l'auraient sans doute été moins dans certains cas si l'on avait moins malmené la nature (plantations excessives de résineux, essences inadaptées, alignements, monohaies...). Cet avertissement des dieux va nous obliger à repenser l'environnement. Claude Thisse, très sensibilisé à ce sujet, va nous en parler.

CONCLUSION

Mes derniers souhaits avant de changer de millénaire : les plus aimables fleurs dans votre environnement, des roses trémières, des iris de fours, une floraison abondante et colorée de toutes ces espèces anciennes que vous avez pu acquérir lors de nos bourses aux plantes ou que vous connaissiez déjà.

Tours le Samedi 15 Janvier 2000

COMPTE D'EXPLOITATION 1999

RECETTES

Cotisations adhérents.....	12 904,50
Vente livres, brochures.....	2 018,00
Recettes sorties.....	14 854,00
Dons, subventions.....	10 700,00 ¹
Stages.....	2 459,00
Bourse aux plantes.....	1 982,00
Divers	211,58

Total..... 45 679,08

DEPENSES

Achat documentation, ouvrages MPF.....	770,50
Imprimerie brochures.....	2 948,90 ²
Locaux.....	3 991,70 ³
Fourniture bureaux, photocopie bulletins ...	5 326,52
Sorties.....	13 009,86
Stages.....	328,10
Plantes.....	494,35
Timbres.....	4 541,35
Téléphone.....	453,30
Divers.....	928,00

Total..... 33 342,58

SOLDE..... + 12 336,50

BILAN 1999

Avoir au 31 / 12 / 98.....	8 573,65	
Solde positif 1999.....	12 336,50	
Produits financiers 99.....	148,56	Livret épargne..... 15 351,14
Reprise exercice 98.....	221,25	Compte courant..... 5 928,82
Total.....	21 279,96	Total..... 21 279,96

VALEURS

Brochures en stock..... 5 900,00

¹ dont Conseil Général : 10 000,00
² + chèque non débité : 2 042,96 (imprimerie du 4 pages-conseils)
³ dont sinistre : 2 208,00 ; + chèque non débité "Sérénité" : 783,00

INFORMATION

Les membres du Conseil d'Administration de Maisons Paysannes de Touraine, ayant appris par une lettre adressée aux délégués que le C.A. de M.P.F. portait de 50% à 60% la part qu'il prélève sur le montant des cotisations, avec promesse de remboursement à une date non précisée, considèrent :

- que cette mesure est arbitraire,
- qu'elle risque de mettre certaines associations déclarées en difficulté de trésorerie,

Ils expriment leur surprise et leur réprobation

(Une seule abstention par écrit : celle de Jean-Jacques Lefebvre).



Journée du Patrimoine de Pays Dimanche 18 juin 2000

Dans le Lochois



A Chaveignes

Parc
naturel
régional
Loire Anjou Touraine

Projet



Patrimoine rural
Tel. 01 49 55 57 61



20 rue d'Arnauld
75017 Paris
Tel. 01 42 67 52 00

maisons
paysannes
de France

8 passage des 2 Sœurs
75009 Paris
Tel. 01 44 83 63 63
www.maisons-paysannes.org



Palais de Chaillot
1 Pl. du Trocadéro
75116 Paris
Tel. 01 42 26 53 40

Partenariat Parc
CAPEB d'Indre-et-Loire
Paysannes de France en Touraine

et ailleurs



16 Avenue d'Ivry
114 533
75025 Paris Cx 19
Tel. 01 52 60 50 00



5 rue Villior
75012 Paris
Tel. 01 43 47 43 47

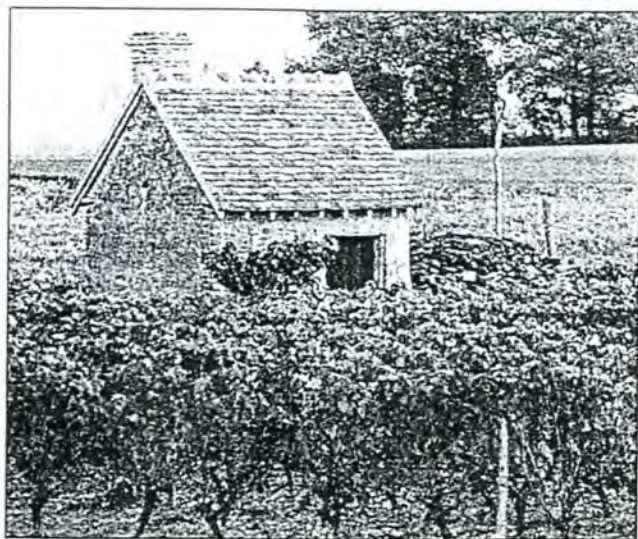


280 bd St-Germain
75007 Paris
Tel. 01 44 11 10 30

INDRE-ET-LOIRE

Maisons paysannes : sauver ce qui peut l'être

Lire page 3



Réhabiliter le patrimoine en respectant la spécificité de
chaque pays.

(Photo « NR » Hugues Le Guellec)

*Garder de l'habitat ancien
ce qu'il avait de bon : c'est
la mission que se sont
fixés les adhérents des
Maisons Paysannes de
Touraine.*

« Des stages de haies, des
stages de torchis, des stages
de crépi à la chaux aé-
rienne... » L'énumération est
bien étrange pour le profane,
mais pour les adhérents aux
Maisons Paysannes de Tou-
raine, c'est la passion quoti-
dienne. L'association qui re-
groupe sur le département
près de 400 adhérents est af-
filiée aux Maisons Paysannes de
France : des amoureux de la
campagne française qui se
sont donnés pour mission de
protéger le « bâti rural » et son
environnement. Pour eux, les
savoir-faire traditionnels ont
été oubliés au profit de « mé-
thodes modernes » : un crépi
de ciment, pourtant, n'a jamais
rempli le rôle d'un crépi à la
chaux !

Par passion, tous ces amou-
reux d'un « monde en péril »

veulent réunir tous ceux qui
savent encore « comment on
s'y prenait autrefois ? » Ils pro-
posent à leurs adhérents des
conseils, de la documentation,
des stages... tout ce qu'il faut
pour qu'ils puissent réhabiliter
leur demeure à l'ancienne, en
respectant la spécificité de
chaque pays : en Touraine, ils
identifient six styles différents :
il ne faut pas confondre les pe-
tits moellons et les tuiles ron-
des du Richelais avec le tuf-
feu et l'ardoise du Val de
Loire. Ils informent les maires,
les propriétaires, mais aussi
les architectes, les étudiants
en architecture, les artisans...
Les murs, les toitures, les sols
les ouvertures, les clôtures...
tout ce qui fait le charme d'une
maison ancienne doit être res-
pecté. « Quand on répare,
c'est dommage de ne pas utili-
ser les bons moyens ! »,
constate Michel Joubert, le
trésorier de l'association.

■ Maisons Paysannes de Tou-
raine, délégation 37 : 9, quai
du Pont-Neuf, 37000 Tours ;
tél. 02.47.94.52.30 ou
02.47.51.00.43.

4,70F MARDI 25 JANVIER 2000 - N° 16.798



*Chaque maison
fait partie d'une famille
mais elle a son visage
et sa personnalité.*



LOGE DE VIGNE

Non, le « quatre-pages » n'est pas l'Arlésienne, patientez encore un peu et vous pourrez le voir ! En attendant les membres de la Commission qui ont planché sur le sujet (J.Guichané, P.Ponsard, M.Joubert, G et M. Benoît), ont phosphoré dur pendant plusieurs semaines afin de remanier et de compléter un document qui devrait être encore d'actualité en 2015... Bien que l'œuvre soit sans doute encore imparfaite, nous avons conscience d'avoir travaillé pour le futur. Nous avons voulu des textes didactiques ainsi qu'une présentation attrayante et une iconographie qui puissent séduire un vaste public (souvent non averti, mais aussi des gens de métiers) et le faire réfléchir tout en l'instruisant, une quasi maïeutique, en toute modestie.

Chaque mot a été pesé, évalué, longuement discuté, tant était forte notre volonté de rester au plus près de « l'esprit MPF ». A tel point qu'un observateur étranger à nos préoccupations aurait pu penser que nos débats prenaient parfois une tournure byzantine ou que nos propos étaient un peu trop empreints de subtilités jésuitiques. C'était évidemment pour la bonne cause et aussi pour tenter d'approcher de la vérité...

Mais nous avons surtout voulu faire passer un vrai message d'amour, bien au-delà du simple respect des règles techniques de bonne restauration. Car c'est sur notre capacité à sensibiliser nos contemporains au patrimoine culturel rural, à leur faire partager cette émotion que l'on ressent devant les témoignages du passé parvenus intacts jusqu'à nous, que l'efficacité de ce modeste guide sera finalement évaluée. L'une des difficultés a donc été d'essayer de dire le presque indicible, de faire comprendre l'immatériel, l'esprit des choses, et cela pourra sembler paradoxal, de suggérer aussi que dans certains cas, il ne faut surtout rien faire...

Je crois que c'est Talleyrand qui a dit un jour « Il est urgent d'attendre », je me demande si cela ne devrait pas devenir la devise de MPF.

Mais aussi, comme le dit la Présidente, soyons tout à fait convaincus que « la restauration doit être un plaisir ! »

En conclusion, qu'il s'agisse d'une simple maison des champs, de bâtiments d'exploitation, d'une maison de bourg ou de paysages agraires préservés, ce patrimoine culturel rural, façonné dans la longue durée par les sociétés paysannes, mérite infiniment que nous nous efforcions de le transmettre aux générations à venir dans toute sa beauté et son authenticité.

P.Ponsard
13.3.2000



L'architecture de type rural en ville, un exemple dans les Ardennes.

Un jeune chercheur a suscité étonnement et intérêt lors d'un colloque organisé à Mâcon en 1995, sur le thème des villes moyennes (entre 10 000 et 200 000 habitants) à l'initiative de Nicole Commerçon et Pierre Goujon, universitaires experts. Les contributions des spécialistes sont collectées dans un ouvrage intitulé *Villes Moyennes : espace, société, patrimoine*, aux Presses Universitaires de Lyon, 1997. En une quinzaine de pages, intitulées « L'architecture de type rural dans une ville moyenne comme Sedan », (agglomération de près de 30 000 habitants, sous-préfecture des Ardennes), Gérard Dardart résume son mémoire de DEA, Université Paris IV, qui présentait *L'architecture du Vieux Sedan*.

Ce chercheur se demande comment on peut « parler d'une architecture de type rural dans une ville moyenne ? Les deux adjectifs rural et urbain sont antinomiques, ils désignent deux espaces juxtaposés - opposés pour certains, complémentaires pour d'autres. Seulement au cours de mes recherches sur la ville de Sedan, je me suis rendu compte d'une présence non négligeable de bâtis semi-ruraux ou de type rural et d'éléments architecturaux originaires du plat pays. »

En tant « qu'historien urbain », G. Dardart a constitué une base de données relative à l'architecture des façades donnant sur la rue (1097 façades pour 50 rues et places du Vieux Sedan) à partir de diverses sources historiques (fonds iconographiques, archives municipales, archives du génie militaire, traités anciens d'architecture ou de construction...) avec 26 paramètres retenus (nombre de baies par façades, nombre de toits à la Mansart, nombre de crépis blancs, jaunes ou gris par rue...). « Avec cet outil de travail, nous pouvons dire quelle couleur de crépi, quel type de lucarne, quel type de corniche, quel type de fenêtre...étaient majoritairement édifiés au milieu du XIXème siècle. »

L'auteur confronte l'architecture urbaine et l'architecture rurale.

« D'une manière générale, comment se caractérise la maison traditionnelle (urbaine) de Sedan ? Elle est haute (33% à trois étages). Les murs sont construits plus souvent en moellons qu'en pierre de taille. La roche est de couleur ocre... Les toits, en ardoises ardennaises, sont généralement fort pentus. La déclivité dépasse souvent 35°, excepté les toits à la Mansart... Par contre, la maison de type rural, dans l'est des Ardennes, se distingue des autres bâtis - hôtels bourgeois et immeubles de rapports, édifices publics, militaires et cultuels, d'ordre antique généralement - par quelques éléments caractéristiques... Au niveau du toit, la déclivité est plus douce, car la charpente devait supporter de lourdes couvertures...Des lucarnes à foin et des mezzanines sont les ouvertures courantes des combles...Au niveau de la façade, nous constatons une économie des ouvertures. Elles sont avant tout utiles, plutôt qu'esthétiques. Elles ne respectent pas un ordre symétrique comme pour les bâtis purement urbains. Les baies sont étroites pour ne pas fragiliser un mur construit en moellons et torchis. Un oculus ou oeil de boeuf ovale est une des ouvertures courantes de la cuisine....La maison de pays se caractérise par le non-respect du concept de monumentalité, cher aux édifices purement urbains ».

Le travail de recherche de G. Dardart se poursuit par une tentative de cartographie des immeubles semi-ruraux. Evidemment l'historien n'a pas trop de mal à retrouver « le lent

processus de phagocytose, d'absorption continue de villages et de hameaux», dans la constitution d'une ville qui s'est largement étendue. Mais il est « beaucoup plus intéressant d'étudier l'influence de l'architecture rurale sur les constructions purement sedanaises. Autrement dit, la ville produit-elle une architecture de type rural ? Que nous apprend la carte des édifices semi-ruraux de Sedan ? ».

Ces édifices semi-ruraux ne se trouvent ni dans le centre-ville ni dans les derniers faubourgs, mais dans les espaces intermédiaires, le long des axes secondaires de circulation. « Au niveau de la rue, ils occupent souvent ses coins. Enfin, au niveau de l'immeuble, les éléments d'une architecture semi-rurale se trouvent généralement visibles dans la cour intérieure... Pourquoi des propriétaires sedanais ont-ils fait édifier des bâtiments hybrides, mi-urbains, mi-ruraux ? Plusieurs motifs sont à prendre en compte : les capacités financières et les besoins professionnels du propriétaire, la main-d'œuvre locale et les matériaux locaux... Le bâti semi-rural est avant tout utile et bon marché... L'atelier du maréchal-ferrant, du cloutier, du ferblantier doit être fonctionnelle plutôt qu'esthétique. Et la ville ne peut se passer des services de maréchaux-ferrants, charrons, maçons, couvreurs, menuisiers, charpentiers, tanneurs, voituriers, postiers, hôteliers, maraîchers, cultivateurs, bouchers... Tous ces métiers ne peuvent travailler sans un bâti pratique, fonctionnel, répondant en priorité à leurs besoins. Tous désirent une porte charretière et un abreuvoir pour accueillir les voitures à chevaux, tous ont besoin de combles volumineux et d'un lucarne avec poulie pour engranger les grains et les foin... Ils recherchent enfin des édifices adaptés au climat local : pluviosité constante et importante, hivers rudes, étés orageux. »

La conclusion du chercheur nous ira droit au cœur : « l'architecture rurale ne s'est développée en zone urbaine que par souci d'utilité et d'économie. Aujourd'hui, le problème de la conservation de ces édifices se pose, puisque les besoins professionnels d'antan ont disparu. Les éléments architecturaux n'existaient que par leur utilité ; saurons-nous les conserver, bien qu'ils ne soient plus utiles ? ».

Nous avons pensé que le travail original de ce chercheur pourrait peut-être inspirer certains de nos adhérents. On pourrait par exemple essayer de repérer dans un premier temps sur le plan d'une ville moyenne d'Indre-et-Loire les constructions de type semi-rural logées dans des espaces urbains intermédiaires, entre des constructions de type plus urbain. Dans un deuxième temps, et si la motivation subsiste, cela peut être l'occasion d'un travail de recherche plus pointu sur le terrain. Les petites rivières faisant les grands fleuves, on pourrait ensuite centraliser les informations et pourquoi pas publier un fascicule collectif élaboré par nos adhérents, et dont pourraient s'inspirer nos édiles, nos décideurs. Ce serait une contribution à la sauvegarde de notre « patrimoine de proximité ».

M. et G. Benoit

*Si vous avez la chance de posséder une maison de pays
ajoutez lui le confort, mais sans la dénaturer
vous y gagnerez*

* Grande journée en Bourgueillois. le 24 septembre 2000 *

* Le matin : visites du Plessis-aux-Moines, du Manoir de Port Guyet où habita Marie Dupin, et du Moulin de Jarry dans le Maine-et-Loire.

* Le midi : déjeuner dans un restaurant ou pique-nique (au choix).

* L'après-midi : visite du Moulin de Sée à Continvoir, découverte de sites variés qui seront commentés entre Dizeux et Benais, dont une école III^{ème} République. Pot amical en fin de journée dans une cave du Bourgueillois - on pourra déguster et acheter du vin auprès du vigneron qui nous accueillera.

Assemblée générale du 15 Janvier 2000, l'association dite « Maisons Paysannes de Touraine », dont le siège est à Tours, 9 quai du Pont neuf, qui a été déclarée le 14 Mai 1976 sous le n° 5118, a procédé au renouvellement de son bureau, composé désormais comme suit:

-Madame Guichané Jacqueline,

Moulin de la Roche Berland
37290, Bossay sur Claise

Tel: 02 47 94 52 30
Fax: 02 47 94 42 78
portable: 06 81 01 02 87

présidente; _____

-Monsieur Ponsard Patrice,

6 Allée des Fours à Chaux
37540, St-Cyr-sur-Loire

Tel: 02 47 51 00 43

vice- président; _____

-Monsieur Joubert Michel.

80 bis rue Anatole France,
37540, St Cyr sur Loire

02 47 54 54 14

trésorier; _____

-Madame Balivet-Benoit Michèle,

22, rue d'Entraigues, 37000, Tours

Tel,Fax: 02 47 66 18 65
portable: 06 86 10 58 66
E mail: gmbenoit@wanadoo.fr

Bulletin d'inscription : 29 Avril, Stage de chaux et de torchis, les Hermites
Renseign. 02 47 92 20 75

Nom et adresse :

Bulletin d'inscription : **28 Mai**. Sortie de printemps, "**escapade dans le Ridellois**"
RDV à 10h place de la Mairie à Villaines-les-Roches; 17h environ, pot d'amitié aux *Maurusseaux*
Renseign. 02 47 94 52 30 ou 02 47 66 18 65 ou Ch. Chartin 02 47 45 45 07
Participation par personne : adhérent, 15 F ; non adhérent, 20 F (à régler sur place).

Nom et adresse :

18 Juin : Journée Nationale du Patrimoine de Pays (détail dans ce bulletin)

Bulletin d'inscription : **23 ou 30 Septembre** (la date sera précisée dans la presse)
reprise maçonnerie d'une locature au Grand-Pressigny
Renseign. 02 47 92 20 75 (J.-P. Devers pour tous renseignements), ou 02 47 94 52 30

Nom et adresse :

Bulletin d'inscription : **24 Septembre**, sortie d'automne dans le **Bourgueillois** . *

RDV à 9 h 30 place de l'Abbaye à Bourgueil
Car : départ de Loches à 8 h, de Tours à 8 h 30 ; retour à Tours vers 19 h 30, à Loches vers 20h
Prix : adhérents, personne seule 100 F, couple 170 F ;
non adhérents, personne seule 125 F, couple 200 F
Renseign. R. Ross, 02 47 97 95 40 ; J.-C. Nectoux, 02 47 97 32 89.

Nom et adresse.....

Bulletin d'inscription **Stages de haies, le 15 Octobre** à Braye-sur-Maulne
même période (à préciser) suivant demande, à Courçay
Renseign. P. Ponsard, 02 47 51 00 43

Nom et adresse :

Bulletin d'inscription : **En Octobre** (la date sera précisée dans la presse) **Opération Isolation**
colloque avec démonstration technique de la mise en oeuvre de plusieurs matériaux isolants
(dont le chanvre) par Jacques Vitté, président de la délégation d'Eure-et-Loir.
Participation aux frais éventuels à déterminer.
Renseign. J. Vitté, organisateur, 02 37 48 01 13 ; J. Guichané, 02 47 94 52 30

Nom et adresse :

Le montant forfaitaire par personne pour participation aux frais de stage est de 100 F pour les particuliers et de 150 F pour les entreprises
Conservez précieusement ce programme. Nous n'enversons pas de convocation. Les dates seront rappelées dans la presse régionale.
Chaque bulletin d'inscription est à adresser, accompagné de votre chèque de règlement à l'ordre de MPT, à Michel Joubert, 80 bis rue Anatole France, 37 540 Saint-Cyr-sur-Loire, 15 jours avant la date de la manifestation.